

# Produit et portrait

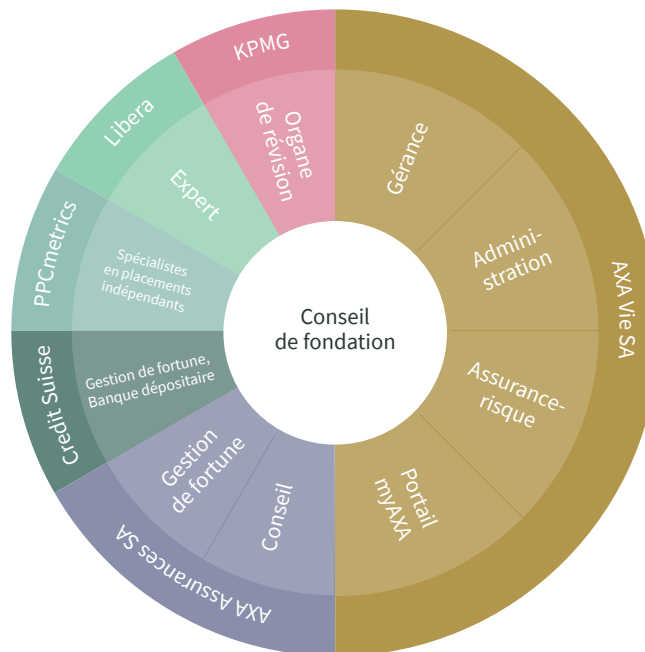
Group Invest est une solution de prévoyance idéale pour les moyennes entreprises. Même en cas d'importantes fluctuations du marché, elle offre à la fois la sécurité et une rémunération moyenne attrayante.

## Chiffres-clés de la Fondation au 31 décembre 2023

Taux de couverture	101,9%
Avoirs de vieillesse (en mio. CHF)	4 295
Clients affiliés	11 728
Personnes assurées actives	45 062
Taux d'intérêt technique	2,00%

## Organisation

Columna  
Fondation collective  
Group Invest



## Modèle de rémunération

Le Conseil de fondation a déclaré son intention de rémunérer l'avoir de vieillesse des assurés selon un mécanisme prédéfini.

Classe d'âge	Prévisions pour le taux de couverture au 31.12 (Décision CF mi-déc.)	Rémunération de base et supplémentaire (part obligatoire)	Rémunération de base et supplémentaire (part surobligatoire)
5	> 113,0%	Performance de la sous-stratégie régime obligatoire au 30.11 déduction 1,5%	Performance de la sous-stratégie régime surobligatoire au 30.11 déduction 0,75%
4	> 110,0%	Performance de la sous-stratégie régime obligatoire au 30.11 déduction 2,25%	Performance de la sous-stratégie régime surobligatoire au 30.11 déduction 1,5%
3	> 107,0%	Taux d'intérêt minimal LPP + 0,25%	Taux d'intérêt minimal LPP + 1,00%
2	> 104,0%	Taux d'intérêt minimal LPP	Taux d'intérêt minimal LPP + 0,50%
1	≥ 100,0%	Taux d'intérêt minimal LPP	Taux d'intérêt minimal LPP
0	< 100,0%	Taux d'intérêt minimal LPP	De 0% au taux d'intérêt min. LPP

Extrait du modèle de rémunération; pour de plus amples informations, veuillez vous référer à la ligne directrice sur le modèle de rémunération.

## Nom de la fondation

Columna Fondation collective Group Invest, Winterthur

## Société fondatrice / date de fondation

CREDIT SUISSE AG / 15 mars 1984

## Objectif

### Solution semi-autonome avec placements en pool

La Fondation vise à garantir la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité. Elle protège les salariés et les employeurs des entreprises qui lui sont affiliées contre les conséquences économiques de la perte de gain consécutive à la vieillesse, au décès et à l'invalidité. Elle verse des prestations conformes aux dispositions de la prévoyance professionnelle obligatoire et offre également des plans de prévoyance qui dépassent les prescriptions minimales de la loi ou qui comprennent uniquement des prestations surobligatoires.

## Placements

### Activité de placement

- Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement, le risque de placement étant assumé par la fondation collective et les caisses de prévoyance qui lui sont affiliées.
- La fortune est placée par le Credit Suisse et par AXA Asset Management.

### Des stratégies de placement différenciées pour un modèle de rémunération optimisé

- Définir des stratégies de placement différentes pour les avoirs de vieillesse du régime obligatoire et ceux du régime surobligatoire permet de dégager une meilleure rémunération, notamment dans la partie surobligatoire, et d'obtenir in fine des rentes plus élevées.

## Stratégie globale

Sous-stratégie régime obligatoire

Sous-stratégie régime surobligatoire

## Membres du Conseil de fondation

### Représentants des employeurs

- Andreas Schläpfer (président)  
Emil Egger AG, Saint-Gall  
Hans Rudolf Haefeli  
Reoplan Treuhand AG, Berne
- Thomas Valda  
Puls Baumanagement GmbH, Winterthur

### Représentants des salariés

- Giuseppe Costa  
HRM Systems AG, Winterthur
- Vanessa Emmenegger  
M&S Software Engineering AG, Berne
- Angela Hagemann  
Eaton Automation GmbH, Saint-Gall

## Vue d'ensemble des produits

<b>Solution de prévoyance</b>	Solution semi-autonome associée à une stratégie de placement commune
<b>Groupe cible</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>Plans de prévoyance</b>	Souplesse dans l'aménagement de la solution de prévoyance
<b>Sécurité</b>	Assurance des risques de décès et d'invalidité
<b>Transparence totale</b>	Séparation entre le processus de placement et le processus de risque
<b>Administration</b>	Accès direct en ligne aux informations et aux mutations

